

REUNION DU MARDI 11 MARS 2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ LE ONZE MARS A DIX-NEUF HEURES, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Laurent LEMARCHAND, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : Mesdames Pascale DAGORN - Catherine MARTIN-LELIEVRE - Noémie GERMAINE
Messieurs Charles VEAUX - Jérôme MAHEUX

A donné pouvoir : Christophe BUSSON à Jérôme MAHEUX
Paola CHRETIEN à Laurent LEMARCHAND
Junior BRICHART à Pascale DAGORN

A été élu secrétaire de séance : Catherine MARTIN-LELIEVRE

1/ Approbation du Conseil du 28 Janvier 2025:

Le conseil du 28 Janvier 2025 ne soulève aucune remarque.

2/ Infos du Maire :

Révision du PLU

L'enquête publique est reportée aux dates suivantes :

- Mardi 5 avril de 10h à 12h
- Vendredi 18 avril de 16h à 18h
- Mardi 6 mai de 16h à 18h

Un avis d'enquête publique sera affiché dans la commune et des flyers seront distribués indiquant les dates pour rencontrer le commissaire enquêteur. Le dossier complet sera mis en ligne sur le site internet le jour de l'ouverture de l'enquête.

Terrains François

Le Maire informe que des rochers bougent sur les terrains François et qu'il sera demandé au conservatoire du littoral la mise en place d'une signalisation avertissant du danger. Il avait été posé la question concernant l'entretien des clapets anti-retours auprès du comité de suivi qui a assuré que l'entretien des clapets a bien été réalisé et n'avait pas été effectué depuis 4 ans.

Le maire informe que nous avons reçu un courrier du Conservatoire du Littoral exprimant leur souhait de réaliser une convention pour l'entretien des clapets anti-retours. Un arrêté préfectoral qui mentionne les modalités et les parties responsables de l'entretien existant déjà, une réunion est prévue avec le Conservatoire du Littoral le 24 Avril 2025 à la mairie de Sallenelles afin d'en discuter.

Politique déchets NCPA

Le Maire informe qu'une feuille de route a été présentée par NCPA permettant de revoir la politique de déchets ménagers. Le but est de réduire les coûts et les quantités de déchets sur le territoire en redéfinissant les fréquences de collectes et les points d'apports volontaires. Une concertation sera prévue avec les communes suivant les résultats obtenus par le biais d'une enquête qui sera effectuée prochainement auprès de la population.

Il est également rappelé que la collecte et le dépôt d'encombrants est possible en prenant contact auprès de la ressourcerie l'Auguste Recycleur à Périers en Auge.

Jumelage Belge

Une première réunion a eu lieu à la mairie d'Amfreville le 19 février avec Monsieur le Maire et Madame Pascale DAGORN afin de discuter de l'organisation du 50^{ème} anniversaire du jumelage Belge.

Le déroulé du programme a été évoqué : les cérémonies officielles auront lieu à Sallenelles le dimanche 31 Août 2025 avec un concert donné par la fanfare dans la baie de Sallenelles à 10h suivi du dépôt de gerbes, la signature des chartes, un pot de l'amitié qui sera offert par la commune et un repas prévu par le jumelage à Amfreville.

Travaux

Le Maire expose les travaux qui sont prévus dans la commune pour l'année 2025 :

- L'effacement du réseau Rue du Lazaret
- La pose de rivets « Ici commence la mer »
- La mise aux normes de l'installation électrique campanaire et paratonnerre de l'église

Le Maire informe que nous avons reçu les remerciements de la chorale Trois P'tites Notes pour la publication d'un article au sujet du concert de Noël dans le Petit Canard.

3/ Délibération – Modification des tarifs de location de la salle des fêtes

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29 par lequel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Vu la délibération n° 2022-15 en date du 7 mars 2022 relative à la fixation des tarifs de la salle polyvalente,

Considérant l'augmentation des charges et les modifications proposées par les membres du conseil municipal le 28 janvier 2025,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

De modifier les tarifs de location comme suit et de les appliquer à compter du 1^{er} septembre 2025.

Locations	Habitants de Sallenelles	Hors Commune
Week-end	220 €	330 €
1 journée	110 €	165 €
Assemblée générale, pot.....	55 €	55 €

Tarifs pour la période hivernale (octobre à avril) suite à l'augmentation des prix de l'énergie :

Locations	Habitants de Sallenelles	Hors Commune
Week-end	275 €	385 €
1 journée	132 €	187 €
Assemblée générale, pot.....	55 €	55 €

Vote POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

4/ Tour de table des commissions :

Cérémonies – Madame Pascale DAGORN informe que la cérémonie commémorative de la Brigade Piron aura lieu le jeudi 21 Août à 10h00 à Sallenelles avec le fleurissement de la plaque Edouard Gérard suivie d'une cérémonie au musée de la Batterie de Merville Franceville avec un apéritif déjeunatoire.

Suite à l'arrêt de la convention qui lie la commune au Comité du Débarquement pour la pose et dépose des kakémonos, il a été évoqué la possibilité de conserver les panneaux en diminuant la hauteur d'affichage afin de faciliter leur entretien ou de renvoyer les photos des portraits aux familles.

5/ Questions diverses / Tour de table :

Intervention de Madame Noémie GERMAINE qui propose d'offrir des affiches à l'image de la commune en cadeaux lors des cérémonies du 50^{ème} anniversaire du jumelage Belge.

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun autre sujet abordé

La séance est levée à 20 heures 17 minutes.

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal